

L'EST ET LA CÔTE-NORD

La grève est finie!

Loblaw vaincue par les travailleurs de Mont-Joli



Après 18 mois de grève, plus de 80% des employés ont entériné l'accord de principe.

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — La Confédération des syndicats nationaux (CSN), son président Marc Laviolette en tête, a salué hier à Rimouski, la victoire des 31 membres du Syndicat des travailleuses et des travailleurs en alimentation (CSN) de Mont-Joli sur le géant canadien de l'alimentation Loblaw.

Le modèle Loblaw de la précarité systématique de l'emploi a été vaincu, soutiennent les responsables de la CSN. 75% des 31 salariés verront leur salaire augmenté de 15% la première année de la convention d'une durée de quatre ans rejoignant les revenus des travailleurs de ce même secteur au Saguenay/Lac-Saint-Jean et à Rimouski.

UNE PREMIÈRE

L'employeur versera 2% dans un REER collectif pour tous les travailleurs à temps complet au nombre de

16 ou à temps partiel, une première dans le secteur alimentaire au Québec, selon la CSN.

« L'arrivée de Loblaw qui a acheté la chaîne Provigo a prolongé la grève d'un mois en voulant importer un modèle de l'Ontario et de l'Ouest du Québec. C'est une victoire éclatante qui trace le sillon largement pour le secteur de l'alimentation dans les autres régions du Québec », a déclaré Jean Lortie, président de la Fédération du commerce de la CSN.

Les 31 syndiqués ont entériné à plus de 80% l'accord de principe intervenu le 25 octobre 2000 après 18 mois de grève. En 2001, tous les syndiqués gagneront 11\$ de l'heure, 11,66\$ en 2004, au lieu de 9,84\$ actuellement. Une convention collective qui aura des effets jusqu'au Saguenay/Lac-Saint-Jean où un vote de grève sera pris le 6 novembre par un millier de travailleurs de 11 marchés d'alimentation.

La proximité de la période des Fêtes et l'arrivée d'un marché d'alimentation concurrent mais d'abord la solidarité syndicale ont conduit, selon la CSN, à ce gain syndical.

VIVRE AU LIEU DE SURVIVRE

« Il n'a jamais été question de régler à rabais. Il y a un point majeur, ce sont les emplois réguliers et le rattrapage salarial. Dans quatre ans, on aura eu une augmentation de 1,81\$ de l'heure comparée à 1,90\$ au Saguenay/Lac-Saint-Jean. Les gens vont pouvoir vivre au lieu de survivre », a dit Monique Ross, présidente du syndicat de chez Maxi de Mont-Joli.

Le marché d'alimentation Maxi de Mont-Joli sera réaménagé avant de rouvrir ses portes. Il s'agissait de la deuxième plus longue grève à sévir dans la région du Bas-Saint-Laurent qui a débuté le 17 juin 1999, après celle des employés de garage de Rimouski qui avait duré deux ans.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

CHARLEVOIX-CÔTE-NORD

Carrefour réussi

Le Carrefour des acheteurs de la Côte-Nord, qui s'est tenu la semaine dernière à Baie-Comeau, a connu le succès avec près de 120 entreprises, petites et grandes, qui se sont rencontrées afin de mousser les affaires. La Chambre de commerce de Baie-Comeau, qui a organisé l'événement, attend d'ailleurs des retombées de plusieurs millions\$ de ce Carrefour. L'organisme tient d'ailleurs à lever son chapeau devant le président du Carrefour et de la Chambre, Marcel Cadoret, qui a accompli un boulot colossal pour le succès de l'événement.



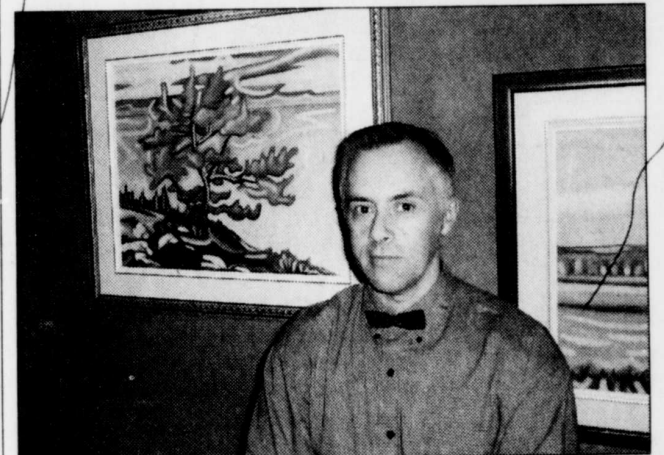
Steve Paradis

Collaboration spéciale

Confirmée dans ses fonctions

Après plus d'un an comme directrice régionale intérimaire de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) de la Côte-Nord, Lise Rhéaume vient d'être confirmée officiellement dans ses fonctions. M^{me} Rhéaume est à l'emploi de la CSST à Sept-Îles depuis 15 ans. De 1996 jusqu'à son intérim, Lise Rhéaume était directrice en santé et sécurité au bureau régional.

Retour à la peinture



Collaboration spéciale, Steve Paradis

Après une quinzaine d'années à se consacrer à d'autres passions, l'artiste A-Yves Gendron, de Baie-Comeau, est revenu à la peinture. Il a lancé, mercredi dernier au Théâtre de Baie-Comeau, son exposition *Boréalissime*, qui met en valeur les paysages du parc Boréal du Saint-Laurent. Pour son vernissage, Gendron a apporté une certaine nouveauté en donnant la scène à d'autres artistes, dont la danseuse Louise Bolduc, le musicien Martin Caron et le poète Roger Viens. *Boréalissime* pourra être vue dans le hall du Théâtre jusqu'à la mi-décembre.

Nominations

Le diocèse de Baie-Comeau a récemment procédé à deux nouvelles nominations. M^{re} Pierre Morissette a tout d'abord nommé Ginette Blanchette comme agente pastorale aux résidences Boisvert, N.A. Labrie et Joliet, alors que sœur Denise Gagné est devenue coordonnatrice de la pastorale diocésaine.

300 000^e spectateur

Le Drakkar de Baie-Comeau a accueilli samedi soir le 300 000^e spectateur de son histoire. Il s'agit de Sylvain Dubé de Baie-Comeau. En plus de recevoir quelques prix, dont un chandail aux couleurs de l'équipe, M. Dubé bénéficiera d'un traitement VIP pour le prochain match local du Drakkar, qui aura lieu le 7 novembre contre l'Océanie de Rimouski.

Jeune globetrotteuse

Charlevoix a eu, cette semaine, la visite d'une de ses filles globetrotteuse. La jeune Suzie Gagnon, de Saint-Fidèle, accordéoniste au Cirque du Soleil, a passé quelques jours chez ses parents, Georges Gagnon et Jeannine Audet. Elle revient d'une tournée européenne et de deux années de prestation au Mississippi. Elle partira bientôt pour une autre tournée du spectacle *Allégria* en Océanie.

En tête du Rallye international

Richard Bernard, originaire de la Beauce, a été nommé au poste de directeur général du Rallye international de Charlevoix (RIC). M. Bernard occupait jusqu'à tout récemment le poste de vice-président au développement des affaires pour l'entreprise informatique Wanted technologies, spécialisée dans l'offre de produits auprès des opérateurs de sites web. Il a vécu bien des émotions, ce week-end, avec la neige abondante qui est tombée pendant l'événement.

Nouvelle juge

Une avocate de Baie-Comeau, M^{me} Guylaine Tremblay, sera promue juge le 15 novembre. M^{me} Tremblay deviendra ainsi la première femme juge permanente dans l'Est du Québec. Âgée de 35 ans, Guylaine Tremblay est procureure de la Couronne à Baie-Comeau depuis deux ans. La ministre de la Justice, Linda Goupil, a décidé de cette nomination en souhaitant régler la pénurie de juges que connaît le district judiciaire de Baie-Comeau depuis des années.

Pour me joindre, à Baie-Comeau, composez le 296-3747, ou par télécopie au 294-2515, ou par courriel électronique à l'adresse paradis@virtuel.net Cette chronique a été préparée en collaboration avec Stéphane Tremblay (Sept-Îles et Port-Cartier) et Jean-François Néron (Charlevoix).

L'employeur versera 2% dans un REER collectif

Pourquoi ANTIROUILLE METROPOLITAIN?

Température et abrasifs

L'hiver votre véhicule est soumis à de violents écarts de température et toutes sortes de conditions climatiques. De plus, les abrasifs répandus sur nos routes favorisent l'installation de la rouille dans les joints de tôle, les imperfections de la carrosserie et du châssis.

Il n'existe pas de produit miracle.

Les produits épais obstruant les orifices, provoquent un problème plus grave. Avec le temps ils sèchent, se fendillent et facilitent l'infiltration de l'eau, créant des nids de pourriture.

La rouille ça se contrôle, mais pas de cette façon.

La bonne solution.

C'est l'application d'un produit fluide qui s'infiltré dans les imperfections du métal, les plis et recoins, chasse l'humidité et laisse une mince pellicule protectrice capable d'arrêter la rouille pendant un an. Il suffit de répéter le traitement chaque année.

Véhicules neufs et usagés.

Un véhicule neuf entretenu de cette manière sera protégé à vie, un véhicule usagé ou déjà endommagé par la rouille, bénéficiera d'une protection efficace contre la corrosion.

Notre traitement.

Est effectué en moins de 45 minutes par des techniciens compétents. Vous pouvez tout observer grâce à nos vastes baies vitrées.

NOS AVANTAGES.

- Une formule mise au point par le CRIQ et brevetée.
- Un produit qui s'infiltré dans les moindres plis et recoins, chasse l'eau et les saletés accumulées.
- 25 ans d'expérience.
- Meilleure valeur de revente.
- Travail effectué sous vos yeux rapidement et proprement.
- Garantie à vie transférable sans frais supplémentaires pour les véhicules neufs!
- Service courtois et accueillant.



TRAITEMENT COMPLET SEULEMENT 66 95\$ taxes

Rouille avant que ça rouille!

Québec Lévis
687.5660 833.3411

www.antirouille.com

Air Nova abdique

La liaison Baie-Comeau/Québec abandonnée

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Faute de rentabilité, Air Nova cessera à compter du 13 novembre sa liaison Baie-Comeau/Québec. Il n'y aura désormais plus qu'un transporteur qui offrira un vol vers Québec à partir de Pointe-Lebel et on ne sait même pas s'il survivra. Ce n'est rien pour briser le sentiment d'isolement qu'ont parfois les régions par rapport aux grands centres.

Selon la directrice générale des ventes et du marketing pour Air Nova au Québec, Lucie Francoeur, la demande de la clientèle n'est pas suffisante pour justifier le maintien de cette liaison en service depuis six mois. « On offre un service assidu depuis avril et on n'atteint même pas 50% de notre seuil d'occupation minimal pour assurer une rentabilité. On perd de l'argent à tous les vols », a lancé M^{me} Francoeur pour expliquer cette décision. Ce geste ne devrait cependant pas coûter des emplois au personnel d'Air Nova en région puisque le vol en direction de Montréal se poursuit. « Le gros du marché de Baie-Comeau prend le vol pour Montréal », a-t-elle enchaîné.

BILLETS PROTÉGÉS

La directrice des ventes a signalé qu'Air Nova a signé avec la compagnie Régionnaire une entente de protection pour les billets déjà vendus pour des vols après le 13 novembre. M^{me} Francoeur ne croit pas que ces nouveaux clients surchargeront les vols de Régionnaire, qui a déjà la meilleure part de ce marché. « Pour le vol Baie-Comeau/Québec, on offrirait 44% des sièges disponibles, a-t-elle affirmé. Régionnaire ne devrait pas avoir de difficulté à répondre à la demande dans l'état actuel du marché ».

Le problème, c'est qu'on ignore toujours ce qui adviendra de Régionnaire dans un proche avenir. La compagnie s'est récemment placée sous la protection de la loi sur les faillites et elle est à la recherche de nouveaux capitaux pour poursuivre ses activités. Si l'histoire tourne mal pour Régionnaire, il pourrait bien ne plus y avoir de compagnie aérienne qui offre un service régulier entre Québec et Baie-Comeau d'ici peu. Il faudra alors se taper un détour vers Sept-Îles ou Montréal pour aller à Québec par la voie des airs.

Pierre Breton, président sortant de la Chambre de commerce régionale de la Côte-Nord et engagé depuis longtemps dans le dossier du transport aérien en région, a souligné ne pas avoir de mots pour décrire la décision d'Air Nova. Il a néanmoins indiqué sur un ton désabusé qu'Ottawa a toujours été sourd aux préoccupations des régions sur le transport aérien et que la rentabilité de la compagnie-mère d'Air Nova, Air Canada, est plus importante que le reste.

DÉCULOTTER LES RÉGIONS

« Le gouvernement veut un transporteur international qui fait voler haut et loin la feuille d'érable et il a découlotté les régions pour ce faire, a dit M. Breton. Le contexte de mondialisation lui a fait perdre de vue l'essentiel, car le mandat d'un gouvernement fédéral est avant tout de s'assurer que ses citoyens puissent se déplacer librement partout à l'intérieur du pays, le deuxième plus vaste au monde ».

« Il faut absolument une concurrence entre compagnies à Baie-Comeau, a pour sa part lancé le président de la Chambre de commerce, Marcel Cadoret. Mais Air Nova diminue ses services tandis que Régionnaire bat sérieusement de l'aile. Il faut absolument que cette entreprise reste dans la partie car on va avoir de méchants problèmes ».

Des pétrolières crient au scandale

■ RIMOUSKI — Les pétrolières et les camionneurs sont en colère contre Transports Québec qui émet des amendes à ceux qui dévient la réglementation qui leur interdit de circuler sur la route 132 entre Rimouski-Est et Pointe-au-Père. Depuis le 6 septembre, Transports Québec oblige le trafic lourd, dont les pétrolières, à emprunter la 20, puis la montée Industrielle, pour aller s'approvisionner au dépôt Marin de Rimouski-Est, un détour de 11 kilomètres, décrié farouchement par les camionneurs qui craignent pour leur sécurité et celle de la population. Ils redoutent un scénario aussi dramatique que celui des éboulements. « L'obligation d'emprunter la côte avec nos citernes chargées nous fait craindre le pire. C'est un scandale de nous obliger à passer par là », estime le directeur des opérations de Pétroles-Chaleurs, Jacques Saint-Onge, qui a alerté le ministre Guy Chevrette le 25 septembre. « Pas de réponse, sinon un accusé de réception. Au lieu de régler le problème, Chevrette fait de l'argent sur notre dos. Y'a jamais été capable de mettre ses culottes. J'en ai encore la preuve. » Jeudi, le contrôle routier a émis cinq amendes de 450 \$ à Pétroles-Chaleurs et à ses camionneurs. M. Saint-Onge promet de les contester. Les pétrolières souhaitent une dérogation pour aller s'approvisionner à Rimouski-Est, via un tracé de six kilomètres, plus court, en terrain plat, moins dispendieux et plus sécuritaire que la montée Industrielle. E.W.

Yvon Brisson acquitté

■ NEW CARLISLE — Yvon Brisson, un quinquagénaire de Nouvelle, a été acquitté le 25 octobre des accusations d'agression sexuelle et d'attouchements sexuels à l'endroit d'un garçon, qui avaient été déposées contre lui au printemps. M. Brisson, qui s'est défendu seul, a convaincu le juge Jean Béchu que les gestes posés, survenus en 1999, n'étaient pas d'ordre sexuel mais plutôt des gestes paternels. Pour se défendre, l'accusé a notamment fait témoigner une mère et son fils de 14 ans, dont il a eu la garde à plusieurs reprises. G.G.

Mieux financées

■ MONT-JOLI — Les cinq Maisons de jeunes du comté de Matapédia recevront chacune une somme supplémentaire de 10 000 \$ par année pour leur fonctionnement suite à la hausse de 3 millions \$ de l'enveloppe provinciale réservée à ces organismes. Les Maisons de jeunes d'Amqui, de Sayabec, de Causapscaï, de Pointe-au-Père et de Val-Brillant recevront ainsi une somme globale de près de 250 000 \$. C.T.

Réseau d'aqueduc et d'égouts

■ PORT-CARTIER — La Ville de Port-Cartier désire améliorer son réseau d'aqueduc et d'égouts dans le parc Dominique. Les élus souhaitent obtenir une aide financière du programme d'infrastructure du gouvernement provincial. La réponse devrait être connue d'ici janvier. Ce programme permettrait à la municipalité de ne déboursier que 20 % de la facture totale estimée entre 1 et 2 millions \$. S.T.

Du renfort



COLLABORATION SPÉCIALE GILLES GAGNE

■ LAC-AU-SAUMON — Depuis quelques jours, un deuxième quart de travail est progressivement intégré au personnel qui fait fonctionner l'abattoir des Aliments Gallina, de Lac-au-Saumon. De 22 à 30 personnes s'ajouteront aux 30 employés du quart de travail de jour, de façon à créer un quart de soir. Ces forces fraîches permettront à l'entreprise dirigée par Daniel Gauthier, de Lorraine près de Montréal, de gagner des parts de marché sur l'impressionnant volume de volailles trouvant preneurs sur les marchés nord-américains chaque semaine. M. Gauthier précise qu'il pourrait aisément doubler le volume de 30 000 à 35 000 oiseaux abattus hebdomadairement à Lac-au-Saumon. G.G.

100 000 \$ pour les berges

■ SEPT-ÎLES — La Ville de Sept-Îles investira, via le programme de mise en valeur d'Hydro-Québec, 100 000 \$ dans la protection des berges. Les travaux ont débuté dernièrement dans le secteur de Val-Marguerite et devraient être complétés d'ici la fin de l'automne. Une dune au coût de 17 000 \$ a également été construite aux plages Monaham, situées à l'extrême est de la municipalité. S.T.

Kevin Tremblay élu

■ BAIE-COMEAU — Le Conseil général de l'Action démocratique du Québec, qui s'est déroulé il y a quelques jours, a vu un représentant du comté de Charlevoix obtenir un important mandat. Kevin Tremblay, candidat défait de l'ADQ dans Charlevoix aux élections de 1998, a été élu président de la Commission des jeunes du parti avec 64 % des voix. Originaire des Es-

coumins et résidant de Baie-Comeau, M. Tremblay n'en est pas à ses premières armes au niveau de l'implication politique. En plus de son engagement dans l'ADQ, il s'est grandement impliqué au sein de l'Association étudiante du cégep de Baie-Comeau. S.P.

La Minganie fixe ses priorités

■ CÔTE-NORD — La population de la MRC de la Minganie s'est prononcée sur les grandes orientations en matière de développement des systèmes de transport sur la Côte-Nord. À Havre-Saint-Pierre, l'importance de prolonger la route 138 en Basse-Côte-Nord, d'offrir des équipements portuaires et aéroportuaires adéquats et d'instaurer un service de liaison maritime entre la Gaspésie, l'île d'Anticosti et la Minganie ont été largement discutés. Cette consultation s'inscrit dans le processus d'élaboration du Plan de transport de la Côte-Nord qui sera déposé au printemps 2001. S.T.

SEPT-ÎLES

Des résidants inquiets

Un plan d'urbanisme ne fait pas l'unanimité

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — La refonte du plan d'urbanisme de la Ville de Sept-Îles sème l'inquiétude chez des résidants demeurant aux deux extrémités de la municipalité. Certains craignent pour leur avenir alors que d'autres sont préoccupés par leur santé.

Les modifications envisagées dans ce nouveau plan d'urbanisme touchent la zone agricole de 10 km et limitent l'élevage artisanal dans le canton Arnaud, situé à l'extrême est de la localité. Il s'agit du seul endroit où la pratique de l'agriculture est permise. La nouvelle réglementation prévoit un nombre illimité d'espèces animales, mais sans dépasser 50 animaux.

AVENIR DÉTRUIT

Une fermière du canton Arnaud, Marjolaine Bezeau, affirme que ces changements vont détruire son avenir. « Avec un terrain de 500 sur 400 pieds nous avions un souhait mon mari et moi. Étant finissante en bioconservation du milieu rural, j'envisageais de mettre en pratique mes connaissances pour réaliser notre projet de retraite, soit l'autosuffisance en fruits, en légumes et en viandes. Après avoir soustrait mes reproducteurs et mes deux chevaux, il me reste moins d'un repas par semaine constitué de viande si j'ai 50 unités animales. Ce n'est pas ce que je conçois de l'autosuffisance », a vivement déclaré cette mère de trois enfants, qui estime que ces normes municipales sont deux fois plus sévères que celles imposées par le ministère de l'Environnement.

La conseillère municipale de Clarke, Brigitte Lambert, admet que le plan d'urbanisme doit être revu. « Nous voulions présenter un plan qui permettrait une cohabitation entre agriculteurs et résidants. Les attentes ne sont pas les mêmes car une odeur de fumier ne devrait pas trop déranger un agriculteur, mais c'est une toute autre histoire pour la personne qui a décidé d'aller s'installer dans ce secteur pour la tranquillité. Nous allons revenir avec d'autres propositions », a-t-elle confiée, hier au SOLEIL.

Ce changement de zonage anéantira aussi le rêve d'une autre résidente de ce secteur. Ginette Houde voit son projet de chenil s'envoler et ce, même si elle vient d'investir plus de 15 000 \$. « Je suis en colère parce que la ville me met des bâtons dans les roues en indiquant dans son plan que les chenils ne sont pas acceptés. Pourtant, il y a un besoin à Sept-Îles. La preuve, des vétérinaires et des citoyens me confient leur chien depuis deux ans. J'adore les animaux et je veux continuer de gagner ma vie honnêtement », lance M^{me} Houde.

Certains prétendent que la municipalité effectue ces modifications afin de faciliter la venue d'une mine d'apatite et d'ilménite dans le canton Arnaud et ainsi éviter à l'entreprise d'avoir à négocier avec les résidants. « Nous n'avons pas de nouveaux développements sur cette mine et la Ville ne doit pas s'initier dans des négociations entre résidants et entreprises. C'est personnel », assure la conseillère Lambert.

QUESTION DE SANTÉ

Quant aux gens du secteur des plages, situé à l'autre bout de la localité, c'est une question de santé qui les amène à poser des questions. Pour le comité, l'enjeu central est de faire inclure tout le district dans le périmètre d'urbanisation. « C'est un élément capital puisqu'il conditionne à lui seul l'accès aux programmes d'infrastructures gouvernementaux nécessaires pour le prolongement d'aqueduc et d'égout de nos maisons », a mentionné le président du comité des citoyens du secteur des plages, Jacques Delagrave.

Rappelons que ces citoyens doivent boire de l'eau embouteillée et devront continuer de le faire si rien ne change. Transports Canada a reconnu publiquement, en 1997, sa responsabilité dans la contamination aux nitrates de la nappe phréatique, mais n'est pas encore parvenu à trouver une solution satisfaisante pour tous.

« Nous allons revenir avec une autre proposition »

Vous verrez clair dans vos finances.

(Même sans lunettes!)

Les conseillers en sécurité financière de Clarica vous aident à faire le point sur vos besoins et sur vos objectifs financiers. Une démarche qui vous aide à faire des choix éclairés et parfaitement adaptés à votre situation personnelle. Parce que dans la vie, comme dans les affaires, c'est tellement plus simple quand c'est clair.



CLARICA

Investissements et assurances de personnes.

www.clarica.com

L'AUTO

à lire le lundi dans



686-3344



La cinéaste Patricia Rozema et le réalisateur Atom Egoyan, lors du récent festival de Toronto.

ARCHIVES LE SOLEIL

Tout un défi

Patricia Rozema a fait un film de la pièce « Oh les beaux jours » de Samuel Beckett

TORONTO (PC) — La cinéaste canadienne-anglaise Patricia Rozema n'a pas eu peur des défis exigeants en s'attaquant à la pièce *Oh les beaux jours* de Samuel Beckett pour en faire une version filmée, qu'elle a présentée en septembre au Festival international du film de Toronto.

La pièce, écrite au cours des années 60, présente une femme, Winnie, enterrée dans le sable, d'abord jusqu'à la taille, puis jusqu'au cou. Son champ d'action est fort limité et seuls les mots lui permettent de communiquer. La pièce compte un seul autre personnage, Willy.

Comme si le défi de porter cette histoire à l'écran n'était pas assez grand, la succession de Samuel Beckett a tenu à ce que le scénario colle mot pour mot à la pièce.

« Le défi consistait à donner vie à cette histoire, à la rendre crédible, tout en respectant des paramètres très stricts », a dit M^{me} Rozema.

Afin de transposer à l'écran l'univers absurde et dérisoire de Beckett, la cinéaste a choisi de tourner le film au pied d'un volcan. « J'avais besoin d'un endroit où il n'y avait pas de vie, où tout était mort », a-t-elle dit. Le film a été tourné

à Tenerife, aux îles Canaries. Le dramaturge et romancier irlandais Samuel Beckett (1906-1989) s'est attardé dans toute son œuvre à traduire l'absurdité de la condition humaine. L'auteur d'*En attendant Godot* a reçu le prix Nobel de littérature en 1969.

Pour incarner Winnie, Patricia Rozema a choisi Rosaleen Linehan, qui a fait beaucoup de théâtre et de cinéma.

Dans la pièce, Winnie n'a aucune idée de la raison pour laquelle elle s'est retrouvée dans une position aussi délicate. Tout ce qu'elle possède se retrouve dans un grand sac: un miroir, une brosse à dents, un mouchoir, des lunettes, un médicament et un revolver, notamment.

Aux yeux de Patricia Rozema — qui nous a donné notamment *I've Heard the Mermaids Singing* (*Le chant des sirènes*) et plus récemment *Mansfield Park* —, *Oh les beaux jours* (*Happy Days*) est en quelque sorte une « magnifique, simple et vraie » métaphore de la vie humaine. « Nous savons que nous sommes en train de mourir et nous essayons de profiter de la vie qui reste », explique la cinéaste originaire de Sarnia, en Ontario.

Une magnifique,
simple et vraie
métaphore de
la vie humaine

Irène Frain et Jean Rouaud invités d'honneur du Salon du livre de Montréal

■ MONTRÉAL — Les écrivains français Irène Frain et Jean Rouaud seront des invités d'honneur du Salon du livre de Montréal, dont la 23^e édition aura lieu du 16 au 20 novembre, ont annoncé hier les organisateurs. Déjà invité pour la précédente édition, Jean Rouaud, Prix Goncourt en 1990 avec son premier roman *Les champs d'honneur*, n'avait finalement pas pu se rendre à Montréal. C'est donc cette année qu'il présentera son dernier ouvrage, *Sur la scène comme au ciel*, tandis qu'Irène Frain dévoilera ses souvenirs de jeunesse en Bretagne avec *La maison de la source*. Ce rendez-vous de la littérature francophone est placé sous la présidence d'honneur de la Québécoise Dominique Demers, dont les livres destinés aux jeunes remportent un grand succès au Canada. La jeune écrivaine prolifique Amélie Nothomb, le dramaturge et romancier français Eric Emmanuel Schmitt, l'essayiste Pascal Bruckner, ou encore Gérard Messadié, dont les romans historiques ont assuré la notoriété, seront également présents à ce salon. Après la bande dessinée l'an dernier, l'histoire sera l'objet d'un carrefour où le public pourra découvrir des centaines d'ouvrages historiques regroupés par thème, et assister à des conférences et des tables rondes. (AFP)

Maintenant ouvert !
Le nouveau cinéma
CINEPLEX ODEON CINEPLEX ODEON BEAUPORT
Clémenceau, au coin de La Seigneviale (418) 661-9494

CINEPLEX ODEON STE-FOY 1200, boul. Duplessis, Ste-Foy 871-1550 sur toutes représentations avant 18h00	ciné MARDI ET MERCREDI 6 25\$ RABAIS TOUTE LA JOURNÉE
LE LAURENTIEN Des Gradins et Le Bourgneuf 622-1077 sur toutes représentations avant 18h00	ciné MARDI ET MERCREDI 5 25\$ RABAIS TOUTE LA JOURNÉE
PLACE CHAREST Du Pont Et Boulevard Charest 529-9745	ciné MARDI ET MERCREDI 3 25\$ RABAIS TOUTE LA JOURNÉE

CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

www.famousplayers.com **LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS**
Super écran Super son Super différence

StarCité Ste-Foy TEL: 418-874-0255 1150, Bld. Duplessis

<p>✓LE PROJECT BLAIR 2: LE LIVRE DES TÉNÉBRES En attente de classement 12:45 1:15 3:00 3:30 5:00 5:35 7:10 7:45 9:20 9:55 couché-tard mar 11:30 12:10</p> <p>✓COMBINAISON GAGNANTE (13+) 1:20 4:15 7:25 10:15 couché-tard mar 12:40</p> <p>✓DIABOLIQUEMENT VOTRE (G) 12:50 1:35 3:15 3:50 5:35 6:55 8:00 9:15 10:10 couché-tard mar 11:30 12:25</p> <p>✓STARDOM En attente de classement 1:45 4:25 7:10 9:35 couché-tard mar 12:00</p> <p>✓PAYEZ AU SUIVANT (G) 1:10 2:00 4:00 4:50 6:50 7:45 9:30 10:30 couché-tard mar 12:15</p> <p>✓ALMOST FAMOUS (13+) Not recommended for young children 1:25 4:15 7:20 10:00 couché-tard mar 12:35</p> <p>✓LUCKY NUMBERS (13+) 1:15 3:45 7:00 9:40 couché-tard mar 12:10</p>	<p>✓DR. T ET LES FEMMES (G) 1:45 4:35 7:20 9:50 couché-tard mar 12:10</p> <p>✓EN SOUVENIR DES TITANS (G) 4:40 10:20</p> <p>✓EN SOUVENIR DES TITANS (G) 1:15 3:50 7:00 9:40 couché-tard mar 12:00</p> <p>✓EXORCISE (13+) Langage vulgaire, horreur 10:25</p> <p>✓EXORCISE (13+) Langage vulgaire, horreur 1:00 3:55 7:00 9:55 couché-tard mar 12:40</p> <p>✓LA BOUTEILLE (G) 1:30 4:10 7:15 9:55 couché-tard mar 12:20</p> <p>✓LA TEMPÊTE (G) Déconseillé aux jeunes enfants 1:45 7:30</p> <p>✓LA TOI DU MILLIEU En attente de classement 7:10</p> <p>✓MVP (V.F.) (G) 2:20 4:45</p> <p>✓Taxi 2 (V.F.) (G) 12:55 3:10 5:20 7:35 9:45 couché-tard mar 11:50</p>
--	--

Les Galeries de la Capitale TEL: 418-628-2455 5401 boul. des Galeries

✓LE PROJECT BLAIR 2: LE LIVRE DES TÉNÉBRES En attente de classement lun,mer,jeu 7:40 10:00 mar 1:00 3:10 5:20 7:40 10:00

✓COMBINAISON GAGNANTE (13+) lun,mer,jeu 7:10 9:45 mar 1:15 4:10 7:10 9:45

✓PRESQUE CÉLÈBRE (G) Déconseillé aux jeunes enfants lun,mer,jeu 7:00 9:40 mar 1:10 4:00 7:00 9:40

✓PAY IT FORWARD (G) lun,mer,jeu 7:00 9:55 mar 1:00 4:00 7:00 9:55

✓Taxi 2 (V.F.) (G) lun,mer,jeu 7:45 10:00 mar 1:00 3:15 5:30 7:45 10:00

✓LA BOUTEILLE (G) lun,mer,jeu 7:10 9:40 mar 4:30 7:10 9:40

MVP (V.F.) (G) mar 1:00

GUIDE - HORAIRES du 30 oct au 2 nov
©FAMOUS PLAYERS INC. Tous droits réservés

25 Super Prix

- ✓GLADIATOR (13+) Violence 8:10
- ✓LE PATRIOTE (13+) Violence 8:00
- ✓COYTE UGLY (V.F.) (G) 7:00 9:30
- ✓HISTOIRE DE JOUETS 2 (G) 7:00 9:00
- ✓PARTIS EN 60 SECONDS (G) 7:10 9:50
- ✓BENIT SOIT L'ENFANT (13+) 7:15 9:40

✓SON NUMÉRIQUE

Comme l'éclair

Deux buts rapides sauvent les Remparts

■ Les Remparts ont marqué deux buts rapides en début de troisième période pour briser une égalité de 1-1 et filer vers une victoire de 4-1 sur les Saguenéens de Chicoutimi, hier soir, lors d'un match disputé devant un peu plus de 3000 spectateurs au Colisée Pepsi. Shawn Collymore, avec son deuxième du match, et Petr Preucil ont dénoué l'impasse pour permettre à la troupe de Guy Chouinard de remporter un troisième gain d'affilée. Yannick Searles a complété la marque dans un filet désert.



François Ratté

FRatte@lesoleil.com

Les Remparts ont ainsi pris l'exclusivité du troisième rang de la division Est de la Conférence Frank Dilio, deux points devant les Saguenéens. Les Diables Rouges ont disputé 18 matchs jusqu'à maintenant, un de moins que la troupe maintenant dirigée par Alain Rajotte.

Les deux équipes ont échangé un but au cours du premier engagement. Frustré par le gardien Olivier Dannel, des Saguenéens, dès le début du match, Collymore s'est repris lors d'une attaque à cinq pour lancer les Remparts en avant alors qu'il n'y avait pas encore cinq minutes d'écoulées à la rencontre.

Avec un peu plus de trois minutes à faire en première période, Jonathan Francoeur a démontré pourquoi il figure parmi les meilleurs buteurs de la LHJMQ. Après avoir saisi une passe au centre de la patinoire, l'attaquant des Saguenéens s'est moqué de l'arrière Alexandre Reuben et du gardien Kevin Lachance, des Remparts, pour inscrire son 17^e but de la saison. De toute beauté!

Comme ce fut le cas à quelques reprises cette saison, la deuxième période fut toute à l'avantage des Remparts qui n'ont toutefois pas été capables d'acheter le moindre but malgré 19 tirs sur le filet adverse. Dannel fut sans contredit la vedette de cet engagement. À tour de rôle, le gardien des Saguenéens a repoussé les attaques d'Éric Cloutier, Philippe Paris, Cory Urquhart, Petr Preucil et Robert Pearce. Les Remparts se sont fait particulièrement menaçants pendant une pénalité à Martin Beauchesne.

À l'autre extrémité de la patinoire, Kevin Lachance s'est montré vigilant en fin de période en réalisant des arrêts difficiles contre Jean-François Demers et Sylvain Watt.

NOTES: Le match a été interrompu avec 3:09 à jouer en deuxième période quand la baie vitrée devant le banc des pénalités a volé en éclats après une solide mise en échec d'Éric Beaudin, des Sags, sur Sébastien Bourgon, des Remparts... Une solide droite de Jean-François Demers, des Sags, sur l'œil de Rémi Bergeron a mis fin à la brève altercation entre les deux rivaux en troisième période.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Le gardien Olivier Dannel, des Saguenéens, vient de frustrer Robert Pearce, des Remparts.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Le gardien des Saguenéens a répété le même scénario contre Petr Preucil, des Remparts.